

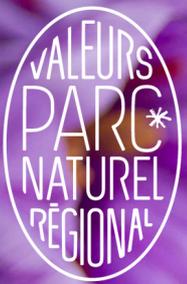


LA MARQUE VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

Dossier de presse
2023

www.parc-haut-languedoc.fr





PARC NATUREL RÉGIONAL
DU HAUT-LANUEDOC

LENGADÔC NAUT



© Delphine Bermond

SOMMAIRE

P.03 La marque Valeurs Parc naturel régional

Une marque nationale, commune à tous les Parcs naturels régionaux de France P.03

Valeurs Parc naturel régional, un atout pour les entreprises ET les consommateurs P.04

P.05 Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc engagé dans le développement de la marque

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc engagé dans le développement de la marque P.05

Un engagement fort du Parc naturel régional du Haut-Languedoc auprès du réseau P.06

Des référentiels concrets qui traduisent les valeurs de la marque P.07

Des critères spécifiques définis par secteurs d'activités P.08

P.13 Comment rejoindre la dynamique de la marque?

P.14 Contacts



La marque Valeurs Parc naturel régional



Une marque nationale, commune à tous les Parcs naturels régionaux de France

Valeurs Parc Naturel Régional est **une marque collective** attribuée par les Parcs, sur la base d'une démarche contractuelle, à tous les professionnels de leur territoire qui le souhaitent et qui satisfont le niveau d'exigence requis.

Elle concerne aussi bien les produits agricoles que les produits artisanaux, les hébergements et prestations touristiques, les actions pédagogiques ...

Valeurs Parc Naturel Régional, c'est quoi ?

- Une marque porteuse des valeurs des Parcs : attachement au territoire, forte dimension humaine et sociale, préservation et valorisation des patrimoines
- Une démarche d'**animation territoriale** et un outil marketing et de communication
- Une double **dimension nationale** et territoriale
- Un réseau de plus de 2500 entreprises bénéficiaires de la marque sur une cinquantaine de Parcs



Lire la vidéo sur YouTube : http://bit.ly/Episode1_ValeursParc



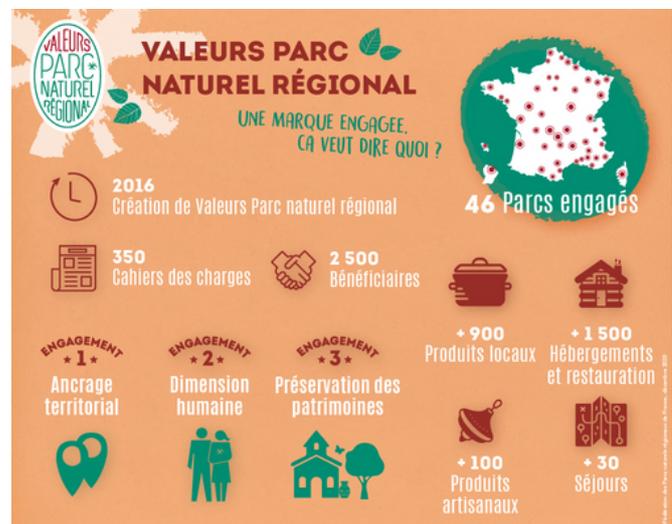
Lire la vidéo sur YouTube : http://bit.ly/Episode2_ValeursParc



Lire la vidéo sur YouTube : http://bit.ly/Episode3_ValeursParc

Valeurs Parc naturel régional porte la vision d'**un autre modèle de société** conciliant de façon plus harmonieuse les aspects **écologiques, économiques et sociaux**, pour assurer de façon durable le bien-être des femmes et des hommes au sein de son territoire.

Elle participe au **développement local** en structurant le territoire, en renforçant la solidarité entre acteurs dans le cadre d'une économie plus sociale et du maintien de la richesse des patrimoines naturels et culturels.





Valeurs Parc naturel régional, un atout pour les entreprises

La marque apporte à **toute entreprise** qui en bénéficie une reconnaissance de son travail, de son inscription respectueuse dans son territoire et son environnement, et lui confère donc une véritable valeur ajoutée en terme d'image.

Les professionnels qui font le choix de présenter la marque sur leurs produits et services s'engagent pour le développement durable de leur territoire. En se contraignant à un cahier des charges, ils favorisent des processus de production respectueux de l'environnement et encouragent un savoir-faire local porté par l'envie de faire découvrir leur métier et leur région.

Ce sont eux qui en parle le mieux ...



Producteur et guide rando La Bonne Énergie - Saint Amans Valtoiret (81)

"La marque Valeurs Parc est importante pour moi, car elle me permet de maintenir et de sauvegarder un savoir-faire, les métiers, avec de vraies valeurs qui engagent favorablement l'avenir."

Hébergeur, éco-gîte Les Camparols - Prémian (34)

"On a pris l'habitude de renvoyer nos visiteurs vers des collègues qui sont Valeurs Parc. On est toujours sûrs de l'accueil qu'ils y reçoivent et de la qualité du service."



Guide équestre, Écuries de la Sabatarié - Cambounès (81)

"La marque représente une identité forte et nous assure des retombées économiques réelles. C'est aussi un soutien précieux de tous les partenaires."



Hébergeur, gîte La Ranquière - Labastide Rouairoux (81)

"L'accompagnement offert par le Parc a été, pour moi, très important, au travers de pistes et outils qui m'ont permis de réorienter mes actions du quotidien. Et concevoir tout ce que je propose à mes clients par rapport aux économies d'énergies, au traitement des déchets..."



Valeurs Parc naturel régional, un atout pour les consommateurs

Pour le consommateur, la marque Valeurs Parc naturel régional présente aussi de réels bénéfices et avantages.

Elle garantit notamment :

que le produit ou service qui en bénéficie respecte les valeurs fortes de la philosophie des Parcs naturels régionaux,
qu'il est de caractère (consommer le produit, c'est consommer un peu le Parc),
qu'il bénéficie d'une traçabilité liée à des filières territoriales (proximité),
qu'il s'inscrit en réponse à des enjeux de territoire (entretien des paysages),
qu'il est porteur de sens, d'humanité (valorisation des savoir-faire, esprit de solidarité entre entreprises) ...

En privilégiant ces entreprises, le consommateur participe à la vie du territoire dans lequel il vit où qu'il visite.

Valeurs Parc naturel régional offre le choix d'une consommation éthique et éco-responsable.

Ce sont eux qui en parle le mieux ...



Véronique - Saint Vincent d'Olargues (34)

"La marque Valeurs Parc est une initiative intéressante car elle me permet d'identifier les produits fabriqués localement et respectueux de la nature. En valorisant ces produits, on montre que notre économie locale peut être basée sur une démarche durable et de qualité. De toute façon, c'est dans notre culture ici et c'est tourné vers l'avenir. En espérant que plus de producteurs seront attirés par la démarche."

Adéla et Éric - Le Somail (11)

"Nous avons dormi dans une cabane, dans un établissement Valeurs Parc et vécu un moment insolite au plus proche de la nature. Nous nous souvenons avec joie de la présence chaleureuse des propriétaires, toute en simplicité. Toujours disponibles pour de bons conseils, ils nous ont régalez de délicieux repas faits maison avec des produits locaux. Leur engagement pour préserver l'environnement nous a convaincus : première fois qu'on a utilisé des toilettes sèches !"



Sandrine - Brassac (81)

À propos des produits de la Ferme de la Grange "Passionné par son territoire, professionnel et amoureux du métier : équation parfaite pour des produits d'une qualité exceptionnelle [...]"



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU HAUT-LANUEDOC

La marque Valeurs Parc naturel régional du Haut-Languedoc



170 professionnels engagés dans les Valeurs Parc naturel régional

Depuis 2007 le Parc naturel régional du Haut-Languedoc développe la marque Valeurs Parc naturel régional pour promouvoir et soutenir les activités économiques, agricoles et touristiques en leur offrant une reconnaissance spécifique au travers de la marque Valeurs Parc.

En 2022, l'offre s'enrichit avec le marquage du pain et de la farine au blé barbu de Lacaune, céréale ancienne de notre territoire.

Les Valeurs Parc naturel régional du Haut-Languedoc en chiffres



26 entreprises des sports de pleine nature :

- 4 Canoë kayak / Paddle
- 2 Escalade / Via Ferrata
- 2 Parcours accrobranche
- 1 Guide pêche
- 7 Rando équestre
- 5 Rando pédestre
- 3 Sorties nature
- 1 Spéléologie
- 2 Guide VTT



15 Site d'accueil et de découverte



1 carrière de granit



49 producteurs et 9 filières :

- 6 Fleurs et plantes aromatiques
- 8 Fruits et légumes
- 9 Miel et produits de la ruche
- 2 Piscicultures
- 4 Produits laitiers
- 8 Viande bovines et ovines
- 7 Domaines viticoles
- 2 Boulangers
- 3 Producteurs de blé barbu



78 Hébergements :

- 15 Camping
- 13 chambres d'hôtes
- 42 gîtes
- 2 gîtes de groupe
- 6 Hôtels



Un engagement fort du Parc naturel régional du Haut-Languedoc auprès du réseau

Stratégie de développement, suivi technique et contrôle, communication (affichage, radio, réseaux sociaux...) : depuis plusieurs années le Parc met en œuvre d'importants moyens pour promouvoir ses valeurs, soutenir ses adhérents et développer le réseau.

Une promotion renforcée

Les entreprises Valeurs Parc naturel régional sont identifiées et valorisées sur tous les supports de communication du Parc naturel régional :

- Site internet,
- Réseaux sociaux ,
- Publication touristiques,
- Publication presse et radio
- Application touristique
- Réalisation de vidéo et de photographie mises à disposition des entreprises pour améliorer leurs supports de communication.



Lire la vidéo sur YouTube :
<https://bit.ly/RecoltedememeRenee>



Lire la vidéo sur YouTube :
<https://bit.ly/3BeLPQC>



Lire la vidéo sur YouTube :
<https://bit.ly/DomaineduThore>



Un accompagnement technique

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc propose un cycle de formation annuel sur différents thèmes, tel que :

- Promouvoir son entreprise sur les réseaux sociaux
- Connaître et préserver la biodiversité
- Réduire ses consommations d'énergies



Des référentiels concrets qui traduisent les valeurs de la marque

Les entreprises sont ancrées dans le territoire :

Elles participent à l'économie locale,
Elles font la promotion des activités et produits locaux,
Elles sont des ambassadeurs du territoire.



Les entreprises respectent l'environnement et le patrimoine :

Elles identifient l'impact environnemental de leur activité afin de le limiter,
Elles choisissent des matières et de fournisseurs respectueux de l'environnement,
Elles mettent en valeur le patrimoine naturel et culturel du Parc et ses savoir-faire locaux.



Les entreprises prennent en compte l'Humain :

Elles favorisent la participation du personnel aux réflexions sur l'amélioration du service aux clients,
Elles favorisent la formation, la reconversion et la valorisation des savoir-faire ainsi que la stabilité du personnel,
Elles se soucient de l'insertion de salariés en situation de handicap et de précarité et facilitent l'accueil de clients et visiteurs « tous publics ».





Des critères spécifiques définis par secteurs d'activités

• Zoom sur les hébergements :

Afin de garantir un certain niveau de qualité, les hébergements Valeurs Parc naturel régional du Haut- Languedoc doivent être **labellisés 2 étoiles ou 2 épis minimum ou équivalent et/ou posséder un signe de reconnaissance national ou régional existant** (label, marque comme « qualité tourisme »).

La décoration de l'hébergement ne doit pas être standardisée mais en lien avec le territoire.

Le propriétaire doit proposer :

un accueil privilégié et personnalisé, fait de partage et de convivialité.

des activités limitant les déplacements ou favorisant l'itinérance douce.

des recettes traditionnelles, avec des produits locaux, de préférences « faites maison » et qui privilégient les produits frais et de saison tout en limitant le gaspillage alimentaire.

L'implantation de l'hébergement est réalisée dans **un environnement naturel et/ou culturel sans nuisance.**



• Zoom sur les produits agricoles :

La production est issue du territoire :

La surface agricole de l'exploitation doit être à 85% sur le Parc ou sur plusieurs Parcs.

Le zéro pâturage et les pratiques « hors sol » pour l'élevage d'herbivores et pour les cultures sont exclues.

Les produits frais respectent la saisonnalité.

De manière générale l'agriculteur doit être engagé dans une démarche de mise en place des pratiques alternatives.

Les fruits et les légumes, les fleurs cultivées et sauvages :

Préservation de l'environnement : La cueillette est réalisée de façon à assurer la pérennité des stations de prélèvement.

Ce qui est interdit : Les traitements après récoltes sont interdits.



Les produits piscicoles :

Les bassins d'élevage sont exclusivement alimentés par des eaux de surfaces du territoire du Parc. Les poissons sont élevés et engraisés sur le Parc.

Le nombre de traitements médicamenteux est limité à 3 par adulte par an et à 1 par animal jeune par an, L'alimentation est composée de poudre d'hémoglobine (issues d'animaux destinés à la consommation humaine), de farine de poisson et de céréales.



Les produits de l'élevage :

Les animaux sont élevés et engraisés sur le territoire. Lorsque cela est possible ils sont abattus et découpés sur le Parc.

Alimentation principale : au pâturage en été et au foin en hiver. Celui-ci provient du territoire du Parc à au moins 75%.

Qualité de la vie : pâturage au moins 5 mois dans l'année

Ce qui est interdit : les médicaments à titre préventif



Le pain et la farine au blé barbu de Lacaune :

Un pain et une farine :

Cultivé, récolté, moulu et façonné sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc et ses communes limitrophes.

Composé uniquement de farine de blé barbu de Lacaune certifiée AB et moulu dans un **moulin de type Astrié** (meule de pierre).

Un **levain fait maison**.



Le miel et les produits de la ruche :

Les produits proviennent exclusivement du territoire ou de territoire de Parc.

Les ruches et leurs supports sont composés **de produits naturels**

Le nourrissage est exclusivement au miel ou au sirop.

Ce qui est interdit :

Nourrir les ruches en période de miellé et de récolte.
L'ultrafiltration, la pasteurisation et le chauffage sont interdits.



Le vin et les produits de la vigne



Les vignes sont situées sur à minima à 85% sur le territoire du Parc.

Les domaines viticoles sont **engagés dans une démarche environnementale.**

Les vins sont produits sous signe de qualité : AOC, AOP, IGP présentes sur le territoire du Parc.

Ce qui est interdit :

L'utilisation d'OGM (ni cépages, ni levures), du désherbage chimique ou thermique, des produits T, T+ ou CMR.

Pour tous les produits transformés :

Les produits comportent une majorité de matières premières marquées (au moins 50% du poids). **L'ingrédient principal du produit transformé est 100% marqué**

La transformation garantit un produit le plus naturel possible :

Ce qui est interdit : les conservateurs et colorants chimiques, les sels nitritiques, le sirop de glucose

Ce qui est autorisé : les substances aromatisantes et les épices d'origine naturelle ainsi que les gélifiants et épaississants d'origine naturelle.



• Zoom sur les sites d'accueil et de découverte :

Le site de découverte doit traiter d'un **thème lié à l'identité du Parc** dans un souci pédagogique dépassant la seule exposition.

L'entreprise doit être en mesure de **définir son public** (âge, origine, intérêt...etc.) et proposer une médiation adaptée. Elle doit **impliquée son public** lors de la visite, le mettre au coeur de la muséographie (visite active, différents supports de médiation, etc.) et lui proposer **plusieurs modes d'approches** (voir, entendre, faire, lire).

Le site d'accueil s'engage également à organiser une ou **plusieurs animations annuelles** (culturelles et/ou pédagogiques).

Si le site dispose d'une boutique, celle-ci devra s'attacher à **valoriser les spécificités patrimoniales du territoire et les productions locales** (marque Valeurs Parc, circuits courts, production locale) et proposer plusieurs gammes de prix.



• Zoom sur les activités de pleine nature :

Immergé au coeur de la nature, la prestation Valeurs Parc vous garantit :

Un accueil privilégié et personnalisé, fait de partage et de convivialité

Une découverte ludique de l'environnement et l'identité locale, notamment par l'intermédiaire de supports d'interprétation pédagogique.

Un milieu naturel préservé : le prestataire s'en fait le gardien et peut expliquer les enjeux. Des sorties en groupe restreint pour plus de proximité avec les visiteurs.





PARC NATUREL RÉGIONAL
DU HAUT-LANGUEDOC

Comment rejoindre la dynamique de la marque?

Tout acteur économique (entreprises individuelles, sociétés, coopératives, SICA, ...) dont **le siège social est installé sur le territoire du Parc**, peut solliciter l'attribution de la marque.

Pour devenir adhérent à la marque, la démarche est simple :

- 1 - Candidater auprès du Parc.
- 2 - Une visite est organisée au sein de votre entreprise pour s'assurer ensemble que l'activité respecte les critères du référentiel de la marque.
- 3 - Les conclusions de la visite sont présentées au Bureau Syndical du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Après validation de celle-ci **une convention d'utilisation est signée entre l'entreprise et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc pour cinq ans renouvelables.**

Établie sur la base d'un cadre national, la convention d'utilisation se compose de :

- une présentation des engagements du Parc vis-à-vis de l'entreprise bénéficiaire ;
- une charte d'engagement de l'entreprise sur l'honneur en matière de respect de la réglementation et des critères les plus généraux ;
- des critères d'attribution pour les entreprises, traduisant les trois valeurs des Parcs et regroupés autour de quatre chapitres : organisation d'entreprise, environnement et patrimoine, humain et social, attachement au territoire ;
- des critères d'attribution complémentaires par secteur (agriculture, tourisme).

Une redevance annuelle marque l'engagement de l'entreprise et contribue à financer les efforts collectifs de promotion. **Celle-ci se veut équitable**, elle varie donc en fonction de la taille de l'entreprise.

Cet engagement mutuel fait l'objet d'un suivi et d'un contrôle par le Parc.



Engagés ensemble pour le respect de la nature,
l'épanouissement de l'homme et l'économie locale.



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU HAUT-LANUEDOC

Contacts

Retrouvez tous les contacts
des entreprises du réseau et les produits estampillés
Valeurs Parc naturel régional du Haut-Languedoc sur
www.parc-haut-languedoc.fr

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

1 place du Foirail
34220 Saint-Pons de Thomières
04 67 97 38 22
www.parc-haut-languedoc.fr



@PNRHL



Parc du Haut-Languedoc



Parc naturel régional du
Haut-Languedoc

Pour les hébergements et les sites de
découvertes :

Anne Guillaumet

tourisme@parc-haut-languedoc.fr

Pour les activités de pleine nature :

Emilie Dubourg

apn@parc-haut-languedoc.fr

Pour les produits :

Delphine Douarche

economie@parc-haut-languedoc.fr

Fédération des Parcs naturel régionaux

9 rue Christiani 75018 Paris
www.consommer-parc.fr
www.parcs-naturels-regionaux.fr



Parc naturels régionaux de
France



FederationPNR

Stéphane ADAM, Responsable de la marque

Valeurs Parc
sadam@parcs-naturels-regionaux.fr
01 44 90 80 19



Destination Parcs



Fédération des Parcs naturels régionaux de
France